

PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ DE *Services aux Autochtones Canada*

aux recommandations formulées dans l'*Audit de Les écarts socio-économiques dans les réserves des Premières Nations*, des Rapports du printemps 2018 du vérificateur général du Canada

| Numéro de référence dans le rapport | Recommandation du BVG | Réponse du Ministère | Description du résultat final prévu | Date d'achèvement prévue | Jalons importants (description/dates) | Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, no de tél.) | Indicateur de réalisation (Pour l'usage du Comité seulement) |
|-------------------------------------|--|--|---|--------------------------|---|--|--|
| 37 | <p>Avec la participation des Premières Nations et d'autres partenaires, Services aux Autochtones Canada devrait utiliser des données pertinentes pour mesurer de manière exhaustive le bien-être socio-économique général des membres des Premières Nations vivant dans les réserves comparativement à celui des autres Canadiens, et pour faire rapport à cet égard. Le Ministère devrait aussi mesurer les autres aspects du bien-être socio-économique jugés prioritaires par les Premières Nations, comme la langue et la culture, qui ne seraient peut-être pas directement comparables aux priorités des autres Canadiens, et faire rapport à cet égard.</p> | <p>Recommandation acceptée. Services aux Autochtones Canada s'appuiera sur l'Indice du bien-être des collectivités en élaborant, en collaboration avec les Premières Nations et d'autres partenaires, un tableau de bord du bien-être reflétant les mesures convenues d'un commun accord pour mesurer et rapporter les écarts socio-économiques. Une grande partie de ce travail est déjà commencé avec l'Assemblée des Premières Nations et d'autres partenaires dans l'élaboration d'une nouvelle relation financière. Cela comprend une vision commune de la responsabilité mutuelle et le développement conjoint d'un cadre national axé sur les résultats qui met à profit les objectifs de développement durable 2030 des Nations Unies. Dans le cadre de ce développement conjoint, le Ministère continuera de travailler en étroite collaboration avec les Premières Nations pour veiller à ce que les rapports sur le bien-être des Premières Nations intègrent d'autres résultats et mesures exhaustives qui sont importants pour les Premières Nations.</p> | <p>Rendre compte périodiquement des progrès réalisés pour combler les écarts socioéconomiques entre les Premières nations et les Canadiens non autochtones par l'intermédiaire d'un cadre national axé sur les résultats qui met à profit les objectifs de développement durable 2030 des Nations Unies ainsi que les enquêtes nationales. Il convient de noter que le Ministère continue de financer et d'appuyer des enquêtes nationales telles que l'Enquête régionale sur la santé, l'Enquête auprès des peuples autochtones et l'Enquête sur la santé des Inuits. Le Ministère travaille également avec Statistique Canada afin de produire des données supplémentaires en établissant des liens avec des données administratives. Ces enquêtes et ensembles de données nationales contribueront grandement à mesurer les écarts socioéconomiques.</p> | 2022-23 et en cours | <p>Co-développement avec l'Assemblée des Premières Nations et engagement préliminaire avec le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations sur le cadre national axé sur les résultats proposé, qui devrait être terminé d'ici mars 2019.</p> <p>Engagement subséquent avec les Premières nations dans le cadre national axé sur les résultats élaboré conjointement, qui devrait être terminé d'ici mars 2020.</p> <p>Rapport de référence sur les écarts socioéconomiques entre les Premières nations et les Canadiens non autochtones, qui devrait être terminé en mars 2021, et les rapports périodiques devraient commencer en 2022-2023 et se poursuivre à mesure que le Recensement et autres enquêtes nationales sont mis à jour.</p> | Paul Thoppil, Dirigeant principal des Finances, des Résultats et de l'exécution, SAC | |

| Numéro de référence dans le rapport | Recommandation du BVG | Réponse du Ministère | Description du résultat final prévu | Date d'achèvement prévue | Jalons importants (description/dates) | Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, no de tél.) | Indicateur de réalisation (Pour l'usage du Comité seulement) |
|-------------------------------------|--|--|---|---|---|---|--|
| 83 | Avec la participation des Premières Nations et d'autres partenaires, Services aux Autochtones Canada devrait recueillir et utiliser les données et les communiquer aux Premières Nations de manière appropriée afin d'améliorer les résultats en matière d'éducation des membres des Premières Nations vivant dans les réserves. | Recommandation acceptée. Services aux Autochtones Canada a investi dans des relations avec les Premières Nations pour gérer les données sur l'éducation, y compris dans une collaboration continue pour déterminer les résultats importants en matière d'éducation qui remplaceraient l'approche actuelle. Ces buts renouvelés en matière d'éducation, de concert avec les mesures convenues et une stratégie de collecte de données, seront élaborés dans le cadre de la transformation prochaine de l'éducation primaire, secondaire et postsecondaire. Entre-temps, le Ministère échange activement des données avec les Premières Nations pour appuyer la transformation de l'éducation. | Cadre de résultats révisé pour l'éducation des Premières Nations, comprenant un ensemble minimum d'indicateurs nationaux de base, complété par des cadres de résultats régionaux. Ceux-ci seront fondés sur des accords régionaux d'éducation développés conjointement, conformément aux principes du contrôle de l'éducation des Premières Nations par les Premières Nations, qui nécessitent de nouvelles approches de collecte, d'utilisation et de partage des données sur l'éducation des Premières Nations. | Juin 2021, d'après le rythme anticipé de développement conjoint des accords régionaux d'éducation avec les Premières Nations. | <p>La finalisation du premier accord régional sur l'éducation, y compris les approches de gestion axée sur les résultats adaptées aux priorités locales, devrait être achevée en décembre 2018.</p> <p>On prévoit qu'environ 10 à 20 accords régionaux d'éducation devraient être initiés d'ici décembre 2019.</p> <p>Les cibles nationales sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année, développées conjointement avec les Premières Nations, devraient être achevées d'ici mars 2021.</p> <p>Approbation du cadre de résultats mis à jour d'ici juin 2021.</p> | Margaret Buist, sous-ministre adjointe intérimaire, PPMEDS | |
| 98 | Services aux Autochtones Canada devrait s'assurer que les données qu'il communique sur les résultats des Premières Nations en matière d'éducation sont complètes et exactes. | Recommandation acceptée. Services aux Autochtones Canada travaille activement avec les Premières Nations à la transformation de l'éducation primaire et secondaire et élaborera conjointement des résultats renouvelés en matière d'éducation, des mesures et une stratégie de données connexe. Parallèlement, le Ministère travaille avec les Premières Nations et autres partenaires autochtones à la transformation de l'éducation postsecondaire. Une entente de responsabilisation mutuelle et de pratiques communes favorisant une reddition de comptes complète et exacte sera comprise dans l'approche visant le renouvellement de l'éducation. | Systèmes mis à jour en place pour la production de rapports sur l'éducation des Premières Nations, sous réserve de l'approbation du cadre de résultats mis à jour. | Juin 2022 | <p>Approbation du cadre de résultats mis à jour d'ici juin 2021 (tenant compte de l'atteinte des jalons associés à la recommandation 83).</p> <p>Les ajustements à apporter au système d'information sur l'éducation (ou à son successeur) doivent être achevés d'ici juin 2022.</p> | Margaret Buist, sous-ministre adjointe intérimaire, PPMEDS | |